

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités





Déchiffrer le monde du travail pour **éclairer** le débat public

Les inscrits à France Travail dans le Puy-de-Dôme au 3^e trimestre 2025

En moyenne au 3e trimestre 2025, dans le Puy-de-Dôme, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 57 340 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 191 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 5 993 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 50 620. Parmi eux, 26 170 sont sans emploi (catégorie A) et 24 450 exercent une activité réduite (catégories B, C).

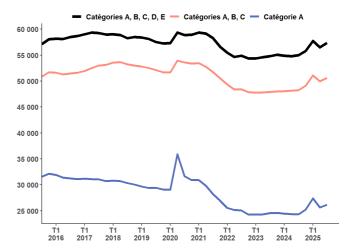
Au 3e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,5 % (+830) et croît de 4,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,3 % (+650) sur le trimestre et augmente de 5,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 2,1 % (+530) ce trimestre et augmente de 7,6 % sur un an.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, au 3e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,3 % (+9 070). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,2 % (+7 560). En catégorie A, il croît de 1,3 % (+4 340) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Puy-de-Dôme

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Au premier semestre 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, les changements des règles d'actualisation ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, un impact à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.

En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé (voir avertissement p.2).

Une documentation méthodologique est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page de la publication régionale 8).

Prochaine parution, le mercredi 28 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail Auvergne-Rhône-Alpes au 4e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Puy-de-Dôme, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

		Effectif			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an
Puy-de-Dôme					•
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	24 330	25 640	26 170	2,1	7,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	7 700	7 600	7 690	1,2	-0,1
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	16 200	16 720	16 760	0,2	3,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	48 230	49 970	50 620	1,3	5,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	2 770	2 810	3 050	8,5	10,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	4 000	3 730	3 660	-1,9	-8,5
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	55 000	56 510	57 340	1,5	4,3
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		1 399	2 191	56,6	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		6 571	5 993	-8,8	
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	318 480	337 940	342 280	1,3	7,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	99 150	98 100	98 350	0,3	-0,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	182 140	186 300	189 270	1,6	3,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	35 890	37 250	39 280	5,4	9,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	49 660	47 660	47 140	-1,1	-5,1
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	685 320	707 250	716 320	1,3	4,5
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		11 567	18 995	64,2	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		79 416	74 395	-6,3	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements (Consulter le chiffrage national):

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Cette évolution a un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT. Entre le 1er et le 2e trimestre 2025, ces changements ont un impact à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, et à la hausse sur les effectifs en catégories B et C, ainsi que sur les sorties des catégories A, B, C.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail en juin 2025.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Puy-de-Dôme, données CVS-CJO

		Évolution (en %) sur			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC	48 230	49 970	50 620	1,3	5,0
Moins de 25 ans	6 340	7 340	7 570	3,1	19,4
Entre 25 et 49 ans	28 680	29 350	29 650	1,0	3,4
50 ans et plus	13 210	13 270	13 400	1,0	1,4
Ensemble de la catégorie A	24 330	25 640	26 170	2,1	7,6
Moins de 25 ans	3 540	4 400	4 700	6,8	32,8
Entre 25 et 49 ans	13 950	14 440	14 620	1,2	4,8
50 ans et plus	6 840	6 800	6 860	0,9	0,3

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux. Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Puy-de-Dôme, données CVS-CJO

		Évolution (en %) sur			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Puy-de-Dôme					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	48 230	49 970	50 620	1,3	5,0
Moins de 1 an	26 030	26 900	27 040	0,5	3,9
Moins de 3 mois	10 000	10 190	10 090	-1,0	0,9
De 3 mois à moins de 6 mois	7 030	7 210	6 890	-4,4	-2,0
De 6 mois à moins de 12 mois	8 990	9 500	10 070	6,0	12,0
Un an ou plus	22 200	23 060	23 580	2,3	6,2
De 1 an à moins de 2 ans	9 380	9 910	10 270	3,6	9,5
De 2 ans à moins de 3 ans	4 510	4 700	4 720	0,4	4,7
3 ans ou plus	8 310	8 460	8 590	1,5	3,4
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	46,0 %	46,1 %	46,6 %	0,4 pt	0,6 pt
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	599 770	622 340	629 900	1,2	5,0
Un an ou plus	255 050	266 890	272 150	2,0	6,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	42,9 %	43,2 %	0,3 pt	0,7 pt

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Puy-de-Dôme, données CVS-CJO

		Évolution (en %) sur			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Puy-de-Dôme					
Entrées en catégories A,B,C	4 530	5 940	6 000	1,0	32,5
Sorties de catégories A,B,C	4 460	6 350	5 760	-9,2	29,1
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Entrées en catégories A,B,C	61 870	80 100	85 010	6,1	37,4
Sorties de catégories A,B,C	59 430	87 220	81 520	-6,5	37,2

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.